

TERMES DE REFERENCE
ATELIER NATIONAL DE CONCERTATION PAUVRETE-ENVIRONNEMENT
Bamako, Mali

I - Contexte

La pauvreté et la dégradation de l'environnement cohabitent de plus en plus souvent dans les différentes parties du monde - par divers mécanismes d'articulation et sous diverses formes - en fonction des spécificités de chaque région. Cette situation, responsable de la perte de la biodiversité et de la qualité de vie ainsi que de la paupérisation grandissante à l'échelle mondiale, constitue l'un des obstacles majeurs au développement.

Au sommet mondial sur le Développement Durable de 2005, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ont lancé le « Partenariat PNUD-PNUE pour l'Initiative Pauvreté et Environnement (IPE PNUD-PNUE) ». Dans le cadre de l'IPE, le PNUD et le PNUE collaborent dans sept pays africains – dont le Mali - pour mettre en œuvre des projets-pilotes visant l'intégration de l'environnement dans les procédés / processus de développement national. En Février 2007, au cours de la 24^e session du Conseil d'administration du PNUE, le PNUD et le PNUE ont lancé conjointement le Centre Pauvreté-Environnement dans le but de mobiliser des coalitions mondiales et nationales ainsi que des aides plus importantes et un appui technique accru afin de « permettre aux pays d'intégrer plus efficacement l'environnement dans leurs stratégies de développement nationales et dans les programmes d'investissement ».

Le gouvernement du Mali en relation avec ses partenaires a exprimé, au cours de ces dernières années, sa volonté de faire de la valorisation de la dimension environnementale, une des modalités essentielles dans la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Croissance et la réduction de la Pauvreté (CSCR). Il s'agit, d'une part, de rendre désormais les actions environnementales plus efficaces au profit des pauvres et, d'autre part, de mettre en place des plans de renforcement des capacités nationales et locales voire de nouveaux instruments, permettant aux populations d'utiliser rationnellement et efficacement les ressources de leur environnement.

Le projet IPE-Mali pour 'le renforcement des capacités nationales et locales pour une meilleure articulation de la politique environnementale avec la lutte contre la pauvreté' a été initié par le PNUE et a démarré en fin d'année 2005 - précisément en Septembre après la nomination du Point Focal du Ministère de l'Environnement et l'Assainissement, du Ministère de l'Economie et des Finances et la mise en place d'une Cellule de Coordination pilotée par le PNUD-Mali. Au démarrage du projet, celui-ci était régi par un protocole d'accord entre le PNUD et le PNUE. Au cours de l'année 2006, le projet IPE-Mali a permis :

- Ø La mise en place du cadre institutionnel et l'identification de l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet tout en définissant leurs rôles et responsabilités,
- Ø La sélection des zones prioritaires et sites d'intervention - pour la mise en œuvre de projets communautaires pilotes démontrant les bénéfices de l'engagement des communautés dans la gestion durable des ressources naturelles et son impact sur le bien être humain - selon trois types de critères : (i) les critères de vulnérabilités écologiques (la pluviométrie, les ressources fourragères, les ressources en sols et l'occupation des terres), (ii) les critères de vulnérabilité socioéconomiques (démographie, hébergement, alimentation, santé et éducation), et (iii) les critères de vulnérabilités structurelles combinant les deux précédents.

- Ø La tenue d'ateliers de formation et d'introduction sur les méthodologies liées aux Evaluations Intégrées des Ecosystèmes (EIE). Ces ateliers font suite à la, première formation de formateurs a eu lieu à l'Université de Rhodes (Grahamstown, Afrique du Sud) en septembre 2005 et à laquelle une délégation malienne a participé. Cette formation a permis aux participants d'organiser une session de formation au Mali avec pour objectif d'y conduire des évaluations intégrées pilotes à différentes échelles.

En 2007, les partenaires du projet – le Gouvernement du Mali, le PNUD et le PNUE - ont décidé de renforcer le projet Pauvreté et Environnement initial en développant un programme conjoint PNUD-PNUE exécuté par le Gouvernement du Mali sous les modalités Exécution Nationale (NEX) du PNUD. Les objectifs du projet IPE-Mali consistent à renforcer la contribution de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique durable et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement (MEA) en collaboration avec la Cellule technique du CSLP du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF/CSLP), le projet a pour objectif majeur d'assurer l'intégration de l'environnement dans les processus de planification nationaux et décentralisés. Le projet couvre la période de mi-2007 à fin 2008 et s'articule autour de 4 résultats attendus :

- Ø Les connaissances concernant les liens Pauvreté et Environnement au Mali sont améliorées et disséminées ;
- Ø Les outils et mécanismes pour l'intégration de la dimension environnementale dans les processus de planification nationale et décentralisée sont développés - particulièrement pour les zones d'intervention du projet ;
- Ø Les capacités nationales pour l'intégration de la dimension environnementale dans les processus de planification nationale et décentralisée sont renforcées ;
- Ø Un programme IPE-Mali II - pour le renforcement des capacités nationales, la mise en œuvre des stratégies environnementales et le développement de mécanismes financiers et administratifs pour la gestion durable de l'environnement et le bien être humain - est développé.

Au travers du Centre Pauvreté-Environnement, l'IPE PNUD-PNUE a pu mobiliser des fonds supplémentaires auprès du Danemark visant à renforcer la mise en œuvre de l'Initiative Pauvreté-Environnement dans 2 pays. Les fonds ont été versés au Centre des zones arides du PNUD et ont été alloués au Mali et au Malawi. Dans le cadre de l'IPE-Mali, ces fonds supplémentaires vont permettre d'étendre la période d'exécution du projet jusque fin 2009 et de relever en partie les défis liés au renforcement des capacités nationales, à la mise en œuvre des stratégies environnementales et au développement de mécanismes financiers et administratifs/législatifs pour la gestion durable de l'environnement et le bien être humain. Dans ce cadre, les partenaires ont décidé d'organiser un atelier de concertation national afin de définir - *avec les principaux acteurs impliqués/concernés dans les questions liées à la pauvreté et l'environnement au Mali* – les activités à mettre en œuvre dans le cadre de ce financement supplémentaire. Sur la base des résultats de l'atelier, la cellule IPE-Mali en concertation avec les partenaires nationaux, le PNUD et le PNUE, élaborera une nouvelle composante du projet IPE-Mali qui viendra compléter le document de projet existant. Un consultant national sera recruté pour préparer l'atelier en collaboration avec le coordinateur national du projet.

II - Objectif

Elaboration d'un document de base pour la tenue d'un atelier sur l'Initiative Pauvreté et Environnement au Mali par un(e) consultant(e) national(e).

III - Résultats attendus

1. Document de stratégie pour l'initiative Pauvreté Environnement au Mali avec matrice d'actions (version provisoire) - *permettant d'établir les bases de la nouvelle composante qui viendra compléter le projet en cours.*
2. Présentation du document pendant l'atelier
3. TDR des groupes de travail de l'atelier
4. Document de stratégie (Version finale sur la base des résultats de l'atelier)

IV - Tâches du Consultant

Le/la consultant/e travaillera en étroite collaboration avec le coordonateur national et sera chargé de :

- ∅ Revue rapide des principaux documents stratégiques nationaux - *ainsi que les documents produits par les partenaires techniques et financiers* – en se concentrant sur les aspects liés à la pauvreté et l'environnement (*le Cadre Stratégique pour la Croissance et la réduction de la Pauvreté (CSLP) ; l'internalisation des OMD dans le CSCR ; la Consultation Sectorielle sur le Développement de l'Agriculture Irriguée (CSDAI) ; le Schéma Directeur du Secteur du Développement Rural (SDSDR) ; Le cadre stratégique Environnement /Pauvreté ; le Rapport National sur l'Etat de l'Environnement...*) afin d'identifier les défis, opportunités et nécessités au niveau national pour une meilleure prise en compte des questions environnementales pour atteindre les objectifs de développement national et les OMD (liens Pauvreté/Environnement et Environnement/Développement).
- ∅ Consultation avec le personnel des principaux ministères tels que le MEA (et les institutions/divisions qui y sont liées ex. DNCN, STP...), le MEF (et plus particulièrement avec la cellule CSLP), MPAT (et plus particulièrement la Direction Nationale de la Planification et du Développement), le MATCL pour comprendre les processus du gouvernement, identifier les points d'entrée et comprendre les mécanismes inter-sectoriels - et ainsi définir les meilleures options pour assurer l'appropriation nationale du projet (*en portant une attention particulière sur les questions liées à l'ancrage institutionnel du projet*).
- ∅ Consultation avec les principaux acteurs dans le pays - *y compris les agences d'aide au développement* – afin d'identifier les synergies possibles avec les autres projets en cours et d'identifier les besoins (ou activités à mettre en œuvre / support technique requis) pour assurer une meilleure articulation entre les aspects liés à la gestion durable des ressources naturelles et le développement national / la réduction de la Pauvreté au Mali. À cet égard, une attention particulière devrait être donnée aux projets étant soutenus par le SNU.
- ∅ Détermination des facteurs responsables (a) de la non-inclusion des questions environnementales dans les principaux documents stratégiques nationaux et/ou (b) de la non-exécution des actions stratégiques liés à la gestion durable de l'environnement pour le développement national qui ont été intégrées. Et sur la base de cette évaluation, faire des recommandations concrètes et/ou proposer des actions concrètes pour améliorer l'intégration de l'environnement dans les stratégies nationales, sectorielles et décentralisées et leur mise en œuvre.
- ∅ Elaboration d'une matrice des actions et des acteurs dans l'environnement et la lutte contre la pauvreté au Mali indiquant les domaines d'interventions (Politiques, législations, stratégies, projets de terrain, etc.), les initiatives en cours et à venir et les zones couvertes, les communautés bénéficiaires, les donateurs et partenaires.

- Ø Analyse des contraintes institutionnelles pour une mise en œuvre efficace de l'initiative PE au Mali.
- Ø Suggestions des grandes lignes d'une composante additionnelle (Financement Danemark) au projet IPE actuel tenant compte des besoins exprimés par les différents groupes d'acteurs.
- Ø Développement d'un document de synthèse qui servira de document de base pour l'atelier et d'une présentation pour guider la concertation avec les partenaires invités à l'Atelier National de concertation en se basant (i) sur l'information et les connaissances obtenues à partir de l'examen des documents essentiels et des consultations avec les ministères et partenaires au niveau national et (ii) le programme IPE existant
- Ø Elaboration du programme de l'Atelier de concertation (inclure des travaux de groupes permettant d'obtenir un maximum de suggestions/informations pour le développement de la nouvelle composante du document de projet IPE-Mali liée aux fonds danois) et de la liste des participants.
- Ø Animation de l'Atelier

Le document de synthèse produit par le consultant et les informations/suggestions obtenues au cours de l'Atelier national de concertation serviront de base pour développer un plan de travail détaillé qui viendra compléter le document de projet IPE-Mali. Ce plan de travail détaillé sera ensuite soumis au comité d'experts et finalement au comité de pilotage pour sa validation.

V - Modalités de réalisation de la présente consultation

Les travaux seront exécutés sous la supervision directe du PNUD Mali avec l'appui du coordonnateur national de l'IPE. Le/la consultant(e) recevra un soutien technique du PNUE et du PNUD/DDC à Nairobi.

Durée : 6 semaines

VI - Profil requis

Le consultant doit avoir une expérience solide dans (i) le développement, la planification et la mise en œuvre de programmes liés à la réduction de la pauvreté et la gestion des ressources naturelles, (ii) dans le développement de programmes intersectoriels, (iii) en matière d'évaluation des politiques environnementales et des liens avec la réduction de la pauvreté / le développement et (iv) une bonne connaissance des institutions nationales - *ainsi que de leur fonctionnement* - et des partenaires techniques et financiers au Mali (y compris le SNU).

Maitrise de l'anglais souhaitée.